IAMECQ dote

Bulletin trimestriel de l'Association des médias écrits communautaire du Québec





Le congrès annuel: **Célebrations du 30^e anniversaire de l'AMECQ** p. 4



Vie associative:
Ce que
le sondage
donne...
p. 8



Daniel Pezat confirmé à la présidence de l'AMECQ p. 3



L'AMECQdote redevient l'AMECQdote

Par Yvan Noé Girouard

près avoir fait l'essai au cours des derniers mois de la publication de l'AMECQdote Magazine en version imprimée et de l'AMEC-Qdote Express en version PDF, le conseil d'administration de l'AMECQ est revenu sur sa décision et a décidé d'abolir, après 25 ans de publication, l'édition papier de l'AMECQdote. Deux raisons principales ont été invoquées. La première se veut les coûts élevés d'impression et de distribution pour la publication de 225 exemplaires (approximativement 1200 \$ par édition). Ces dépenses vont à l'encontre de l'objectif du CA qui désire atteindre l'équilibre zéro pour son budget de 2011. La deuxième étant le faible taux de lecteurs de l'édition papier comparativement au nombre de lecteurs de l'édition électronique, une réalité clairement démontrée par le sondage interne (à lire en page 5) effectué auprès des membres de l'Association. Ainsi, le bulletin de liaison ne

paraîtra désormais qu'en version électronique à tous les trois mois sous le vocable de *l'AMECQdote*.

Un code d'éthique pour les membres du CA

Suite à la poursuite intentée en juillet dernier par un ancien administrateur de l'AMECQ, le conseil d'administration a convenu, afin qu'une telle situation de conflits entre administrateurs ne se reproduise jamais plus, d'adopter un code d'éthique définissant clairement les rôles et devoirs des administrateurs au sein du conseil d'administration de l'Association. Le code contient également un engagement moral que chaque élu au conseil devra signer lors de son élection et respecter tout au long de son mandat. Rappelons que le procès intenté par Maurice Giroux et le journal communautaire de la Rive-Sud (Point Sud) a eu lieu le 15 novembre dernier. Le jugement de la Cour supérieure

rendu le 30 mars dernier exonère totalement l'AMECQ et confirme l'expulsion de Point Sud de l'Association et l'exclusion de Maurice Giroux du conseil d'administration (à lire en page 6)

Analyse sur la vente de publicité

Le projet d'étude sur les impacts de la vente de publicité gouvernementale dans les médias communautaires québécois effectué l'an dernier en collaboration avec la l'Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec et la Fédération des télévisions communautaires du Québec n'a pas donné les résultats escomptés. D'un commun accord, les trois associations ont cru bon de pousser davantage l'étude. Une grille d'analyse a donc été envoyée aux agences de publicité mandatées par le gouvernement pour connaître leur perception des médias communautaires. Ce projet est financé par le ministère de la Culture, des Communication et de la Condition féminine. Le mandat de réalisation a été confié à madame Linda Binhas. Le rapport sera remis au MCCCF au plus tard le 6 mai prochain. Nous vous ferons part des résultats de cette analyse dans la prochaine édition de *l'AMECQdote*. Nous remercions également les journaux qui nous ont retourné la grille d'analyse sur la vente de publicité que nous vous avions fait parvenir. Ces résultats ont été grandement utiles pour l'analyse en cours.

Demandes de subventions

Prenez note que les demandes de subventions annuelles ou les redditions de comptes pour les journaux en plan triennal pour le Programme d'aide au fonctionnement des médias communautaires se feront cette année du 9 mai au 17 juin via Di@ pason sur le site du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine au www. mcccf.gouv.qc.ca.

Nouveaux membres

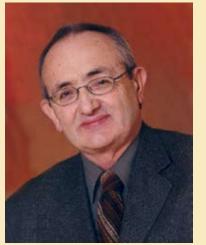
L'Association vient d'accueillir dans ses rangs deux nouveaux membres: Vague locale/Local Wave et Le Causeur. Le journal Vague locale est localisé à Blanc-Sablon et est distribué en Basse Côte-Nord. Il s'agit d'un tabloïd publié à 2000 exemplaires. Le Causeur est localisé à Daveluyville et est distribué également à Sainte-Anne-du-Sault et Maddington-Falls dans le

Centre-du-Québec à 1 200 exemplaires. Nous leur souhaitons bienvenue au sein de l'AMECQ! *



À la une M^e Alain André, Yvan Noé Girouard et Daniel Pezat de bonne humeur et confiants avant le début du procès de 15 novembre 2010. Photo : Yvan Roy

Daniel Pezat confirmé à la présidence de l'AMECQ



La date limite pour la mise en candidature à la présidence de l'Association des médias écrits communautaires du Québec était le 31 mars dernier. La seule candidature en lice étant celle de Daniel Pezat, ce dernier se voit donc reporté à la présidence de l'AMECQ pour un dernier mandat de deux ans.

Monsieur Pezat entend doter l'Association d'une planification stratégique répondant aux besoins et aux attentes des membres. À l'heure où les médias écrits communautaires s'apprêtent à prendre le virage Web, il se dit soucieux de bien préparer la relève de l'AMECQ en léguant un plan d'action et de communication déterminant pour les années à venir.

Nous lui souhaitons nos félicitations et nos meilleurs vœux de succès!

2 • I'AMECQ*dote* - printemps 2011 • 3

Actualité Actualité

Célébrations du 30^e anniversaire de l'AMECQ

▼out est en prêt pour les céléde l'AMECQ. La période d'inscription pour le 30e congrès annuel qui se tiendra au Manoir Saint-Castin du Lac-Beauport du 29 avril au 1^{er} mai a pris fin le 1^{er} avril dernier. Une centaine de délégués provenant d'une quarantaine de journaux membres participeront à l'événement. Le thème de cette année est « 30 ans ! On communique en grand ».

Le congrès débutera avec une conférence de Josée Blondin intitulée « Les épices secrètes d'une équipe efficace! ». Cette conférence permettra de découvrir les éléments clés pour bien accomplir un travail d'équipe au sein d'un journal communautaire. Cette conférence sera suivie en soirée par la présentation du DVD « Éditer un journal communautaire », l'inauguration du nouveau site Web de l'AMECQ et la tenue de l'assemblée générale annuelle.

La journée du samedi sera consacrée brations du 30e anniversaire à la formation. Deux ateliers portant sur l'écriture seront offerts: La critique par Daniel Samson-Legault de l'Université Laval et La construction de l'information municipale par Karine Colette de l'Université de Sherbrooke. De plus, les gens présents pourront participer à deux ateliers portant sur l'administration: Comprendre les états financiers par Liette Courchesne de la Fiducie du Chantier de l'Économie sociale et La gestion d'une réunion d'un conseil d'administration par Marco Baron de la Société de conseil OSBL plus.

> C'est en soirée samedi qu'aura lieu le banquet du 30e anniversaire de l'Association sous le thème « 30 ans de chansons québécoises ». Le chansonnier Sébastien Blais, bien connu dans la région de la Capitale-Nationale, nous interprétera tout au cours de la soirée un répertoire des plus belles chansons québécoises des 30

dernières années. La soirée fera également place à la remise des Prix de l'AMECQ et au Prix Raymond-Gagnon décerné au bénévole de l'année de la presse écrite communautaire. Notons qu'un nombre record de 41 journaux ont pris part cette année au concours des Prix de l'AMECQ.

Enfin, la conférence de la synergologue Christine Gagnon clôturera ce 30^e congrès anniversaire le dimanche matin suivant. Cette conférencière spectaculaire nous fera connaître les aspects de la communication non verbale. *

YNG





INVITATION L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le vendredi 29 avril 2011 à 19 h 30 salle Saint-Castin, Manoir Saint-Castin 99, chemin Tour du Lac, Lac Beauport (sortie 157 de l'autoroute 73)

Proposition d'ordre du jour:

- 0 Ouverture de l'assemblée
- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 avril 2010
- 3- Présentation des nouveaux membres
- 4- Présentation du rapport d'activité 2010-2011
 - a) Rapport d'activité
 - b) Jugement de la Cour supérieur du Québec
 - c) Sondage sur la perception et l'orientation de l'AMECQ
- Présentation des états financiers 2010
- 6- Présentation du plan d'action
- 7- Modification des statuts et règlements
- Élection à la présidence
- 9- Entérinement des délégués régionaux au conseil d'administration :
 - Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord (mandat de deux ans)
- Estrie/Centre-du-Québec/Montérégie (mandat de deux ans)
- Montréal/Laval/Laurentides/Lanaudière (mandat de deux ans)
- Abitibi-Témiscamingue/Outaouais (mandat d'un an)
- 10- Varia :
 - a) Recycle Médias
 - b) Questions et commentaires
- 11- Levée de l'assemblé

Note: En conformité avec l'article 4.1.1 des statuts et règlements de l'Association, chaque membre en règle a droit à deux délégués votant à l'assemblée générale.



Daniel Pezat, Me Alain André et Yvan Noé Girouard se préparant en vue de procès le 15 novembre 2010.

Maurice Giroux et Point Sud déboutés en Cour supérieure :

Jugement favorable à l'AMECQ

a juge Marie-Anne Paquette de la Cour supérieure du ✓Québec a rendu le 30 mars dernier un jugement confirmant l'expulsion du Journal communautaire de la Rive Sud de Montréal (Point Sud) de l'Association des médias écrits communautaires du Québec et de Maurice Giroux de son conseil d'administration. Ces derniers ont intenté une requête conjointe, entendue au Palais de justice de Montréal le 15 novembre 2010, réclamant une injonction permanente visant à les réinté-

« Point Sud a eu un comportement qui nuisait au bon fonctionnement de l'AMECQ et l'empêchait de se concentrer sur ses objectifs. Dans ce contexte, il apparaît au Tribunal que les statuts de l'AMECQ autorisaient le conseil d'administration à exclure Point Sud comme membre. » Marie-Anne Paquette

grer respectivement comme membre et administrateur de l'AMECQ.

Rappel des faits

Le litige s'inscrit dans le cadre des élections à la présidence de l'AMECQ ayant eu lieu le 1er mai 2009, dont le déroulement et le résultat n'ont pas été à la satisfaction de Maurice Giroux. Ce dernier ayant perdu par quatre voix aux mains de Daniel Pezat, a tenu des reproches à l'effet que de gra-



L'honorable juge Marie-Anne Paquette



L'avocat de l'AMECQ Me Alain André



Maurice Giroux, journal Point Sud

ves irrégularités se soient produites. Rien de tel, n'a pu être prouvé Point Sud ont, avec acharnement et de manière non fondée, mis en demeure l'Association en demandant la démission du président, l'annulation et la reprise de l'élection. En conséquence, le conseil d'administration de l'AMECQ a procédé le 11 février 2010 à l'expulsion de Point Sud et par le fait même à l'exclusion de M. Giroux du conseil d'administration.

Légitimité du règlement 3.10

M. Giroux a fondé sa requête sur le fait que la modification du règlement 3.10 de l'Association, permettant au conseil d'administration de procéder à l'exclusion d'un membre, n'aurait pas selon lui, été adoptée à la majorité des 2/3 des membres présents lors de l'Assemblée générale du 28 avril 2006 tenue à Shawinigan. Ce dernier maintenant que le vote était de 20 pour et 12 contre, bien en deçà de la majorité requise des 2/3. Mon-

sieur Giroux explique avoir consigné une note à cet effet sur sa copie de lors du procès. Maurice Giroux et l'ordre du jour et ne s'en être rappelé qu'en 2010. À cet égard, la juge n'a pu retenir la version de M. Giroux: « Un souvenir, écrit-elle, aussi précis qui rejaillit quatre ans après le vote, au moment où M. Giroux recherche des arguments pour contester l'expulsion de Point Sud, invite le Tribunal à la plus grande prudence. »

> Rappelons également que le procèsverbal de l'AGA de 2006 a été adopté lors de l'assemblée générale de 2007 à Valleyfield et proposé par nul autre qu'un délégué de Point Sud confirmant ainsi l'exactitude du déroulement et des résolutions adoptées à l'assemblée de l'année précédente.

Comportement nuisible à l'AMECQ

La juge Paquette affirme que les récriminations de M. Giroux et de Point Sud ont nui au maintien de leurs relations avec l'AMECQ. « Le

Tribunal retient en effet de la preuve que par ses nombreuses mises en demeure, dénonciations et propos s'approchant de la diffamation, Point Sud a eu un comportement qui nuisait au bon fonctionnement de l'AMECQ et l'empêchait de se concentrer sur ses objectifs. Dans ce contexte, il apparaît au Tribunal que les statuts de l'AMECQ autorisaient le conseil d'administration à exclure Point Sud comme membre. »

Le Tribunal retient également de la preuve qu'en refusant de présenter des excuses pour des propos importuns à l'endroit de la vice-présidente et du directeur général, M. Giroux s'est lui-même exclu du conseil d'administration de l'AMECQ. Le jugement stipule que M. Giroux a eu des comportements erratiques qui ont pu expliquer le désir des membres du conseil d'administration de ne plus continuer à le compter parmi eux. De plus, Madame Paquette renchérit son jugement: « La difficulté de M. Giroux à travailler avec l'équipe en place a été démontrée à la satisfaction du Tribunal ». * YNG

Ce que le sondage donne...

'Association des mé- Représentation et dias écrits commu-**⊿**nautaires du Quéqu'ils avaient de leur Asà ce sondage. Ce pourcenlement, environ 20 % des membres répondent aux questionnaires. Évidemment, ce sondage n'est pas Représentation et scientifique, toutefois, il reflète assez bien la perception de l'ensemble des membres Selon les membres, ce sujet et que 40 % ont te. Étonnamment, les artide l'Association. Voici donc l'AMECQ aura intérêt à se

services aux membres

bec a procédé de janvier à L'AMECQ est perçue une proportion moindre ment que l'AMECQ doit mars à un sondage interne par 60 % de ses membres auprès du milieu des affaires continuer de soutenir ses auprès de ses membres afin comme une Association de de connaître la perception représentation. Toujours selon les membres, c'est ce sociation et de voir quelles qu'elle est et c'est ce qu'elle orientations ils souhaitent devrait principalement être vrait poursuivre le développelui donner. Les résultats de (50 %), et ce, dans une ment de son membership. ce sondage permettront de moindre mesure d'échange mieux préparer la journée et de formation. Les memd'orientation qui aura lieu à bres ont également l'im- Les résultats de ce Drummondville le 15 octo- pression que les services et bre prochain. Cette journée activités offerts aux mem-« remue-méninges », quant bres ainsi que la publicaà elle, permettra de jeter les tion du bulletin de liaison bases d'un futur plan trien- l'AMECQdote s'adressent nal d'action et de commu- autant aux dirigeants des nication de l'Association en journaux qu'à l'ensemble accord avec les besoins et les des bénévoles qui y œuattentes des membres. Au vre. Par contre, par la putotal, 41 % des membres blication de ses fascicules Un pourcentage de 46 % (35 sur 85) ont participé de formation, des DVD et de son site Internet, ils ont tage est considéré comme l'impression que l'AMECQ très bon puisque habituel- s'adresse davantage à l'ensemble des bénévoles.

membership

faire connaître davantage Ce sujet sera amplement les lecteurs de l'AMEC-

nautaire et des institutions du 15 octobre. Enfin, la togouvernementales et dans et des établissements scolaires membres dans leurs recherde niveau collégial et universitaire. Aussi, selon 94 % des répondants, l'AMECQ de-

sondage permettront de mieux préparer la iournée d'orientation qui aura lieu à Drummondville le 15 octobre prochain.

des répondants croient qu'ils ont appris lors de forqu'elle devrait accepter des mations ou lors d'expériennouveaux membres ne pu- ces professionnelles. Toubliant que sur Internet, à tefois, bien que largement la condition toutefois que apprécié, seulement 43 % ceux-ci publient de l'infor- des répondants font circumation locale et régionale. ler l'édition imprimée de Par contre, notons que l'AMECQdote parmi leurs 14 % des répondants n'ont membres et parmi ceux-ci, pas voulu se prononcer sur seulement 14 % le consulrépondu par la négative. cles qui intéressent le plus

auprès du milieu commu- débattu lors de la journée talité des répondants affirches de financement et de subventions.

Publications et formation

La quasi-totalité des mem-

bres (97 %) ont répondu

que *l'AMECQdote* est un instrument de liaison utile. Certains ont toutefois suggéré des propositions d'amélioration telles que donner davantage la parole aux membres des journaux afin qu'ils partagent leurs bons et mauvais coups, ce

Qdote (40 %) sont les dos-tion, de l'information sur siers qui ont trait à la presse le congrès et sur les activicommunautaire. En ce qui tés de l'Association. Le viconcerne l'Édition des Prix rage Web préoccupe 60 % de l'AMECQ, 61 % disent préférer la recevoir en 43 % qui n'ont pas encore version PDF plutôt qu'en de site Web, 62 % d'entre version papier. Pour ce qui est des fascicules de formation et DVD, 66 % disent les consulter et de ceuxci, 88 % disent les apprécier. Questionnés à savoir sur quels sujets l'AMECQ Web. Dans un autre ordre l'objectif de la tenue d'un devrait dorénavant axer sa formation, les membres ont principalement choisi le journalisme, l'informatique, l'administration et la gestion. Les répondants se sont montrés favorables, à 71 %, à ce que l'AMECQ, en collaboration avec une université québécoise, offre un cours en journalisme sur Internet.

Site Web

Le site Web de l'AMECQ, bien que très apprécié par ceux qui le consultent, demeure néanmoins peu consulté par les membres. En effet, 51 % des répondants affirment le consulter que quelques fois par année. Pour les autres, cela varie: 11 % le consultent à chaque semaine, 29 % au moins une fois par mois et 9 % quelques fois par mois. La rubrique la plus consulsuivie de l'AMECQdote, des fascicules de forma- journal. Quant à la tenue et la discussion. Les gens

des répondants. Parmi les eux ont l'intention de doter leur journal d'un site Internet sous peu. Aussi, 66 % des répondants aimeraient recevoir de l'AMECQ une formation concernant le d'idée, 91 % sont au courant que l'AMECQ émet des cartes de presse pour les et de développer de noujournalistes de ses journaux membres. Toutefois, seulement 60 % affirment que ces cartes de presse s'avèrent utiles pour leur journal.

Étude de lectorat et congrès

L'AMECQ a tenu en 2006 un sondage sur le lectorat des journaux communautaires, 56 % des répondants jugent pertinent qu'une nouvelle étude soit effectuée dans les années rapprochées. Toutefois, 28 % croient qu'une telle étude n'est pas nécessaire et 16 % n'ont pas d'opinion sur le sujet. Les répondants sont également partagés à part quasiment égale à savoir si des répondants tiennent à les résultats d'un tel sondage peuvent (49 %) ou lieu. Ces rencontres detée est Le Québec des régions, non (51 %) mousser les vraient être axées princiventes publicitaires de leur palement sur la formation



d'un congrès annuel, la grande majorité croit que congrès est avant tout de recevoir de la formation velles connaissances. Bien que 57 % jugent pertinent que le congrès se tienne annuellement, l'idée de tenir une assemblée générale par année et un congrès à chaque deux ans plaît à 43 % des répondants. En ce qui concerne le déroulement et les activités offertes lors des congrès, les membres préfèrent conserver la méthode actuelle: des ateliers de formation sur des sujets spécifiques ainsi qu'un mélange d'ateliers et de conférence.

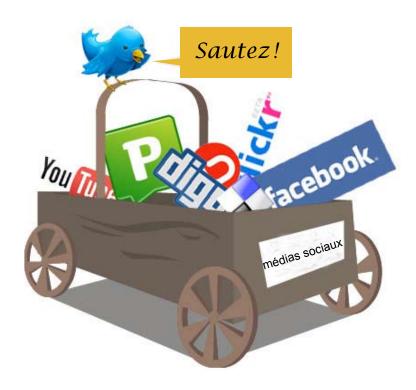
Rencontres régionales et colloque

Quant à la tenue des rencontres régionales, 83 % ce qu'elles aient toujours préfèrent à 71 % que ces rencontres se déroulent en une journée. Toutefois, les opinions divergent sur la fréquence de ces rencontres. En effet, 51 % souhaitent qu'elles reviennent annuellement, 23 % préfèrent qu'elles soient tenues à chaque deux ans et 23 % opteraient pour une rotation avec les autres régions à raison d'une ou deux rencontres par année. Finalement, 3 % n'ont pas d'opinion. Précisons que 60 % des répondants préfèrent la tenue de rencontres régionales à la tenue d'un colloque automnal (28 %) et 12 % n'ont pas répondu à la question. Pour ce qui est de la journée d'orientation prévue pour le 15 octobre prochain, la majorité des membres veulent que soit abordé le sujet des besoins des journaux communautaires (incluant le financement des journaux). Lors de cette journée, 85 % des répondants se sont dits prêts à y déléguer au moins un représentant.

(Conclusion à la page 14)

les résultats du sondage.

Les journaux communautaires et les médias sociaux



quoi sert de publier un journal? « Je ne veux pas perdre mon temps sur Internet. Encore une « bébelle » pour les jeunes. Je ne crois pas à toutes ces « patentes », Twitter, Facebook, etc. Mon journal a un site Internet, ça suffit. » Avez-vous déjà entendu des gens parler ainsi?

Le fait que les médias sociaux ne vous plaisent pas et que vous ne croyiez pas à la nécessité de faire partie de cet univers n'est pas une raison valable. Vous avez le droit de ne pas les aimer. Toutefois, nous sommes en 2011 et on ne peut ignorer la réalité. Et dans la réalité, 78 % des internautes québécois fréquentent ou contribuent à

un média social, que ce soit un réseau social ou un blogue. D'après l'enquête NETendances, menée par le CERFIO, on peut parler « d'une explosion des médias sociaux au Québec ». En effet, la participation des internautes dans les réseaux sociaux est passée de 34 % en 2009 à 48 % en 2010. Cette augmentation s'explique en grande partie par l'arrivée massive des 35 - 54 ans sur les réseaux sociaux.

Comment expliquer la popularité croissante des médias sociaux? Pendant longtemps, l'univers du Web nous a offert des sites Internet passifs, avec un contenu bien contrôlé et

un message ayant une direction précise. C'était l'époque lors de laquelle votre Webmestre publiait le contenu du site et les internautes le visitaient pour s'informer. Maintenant, à l'ère du Web 2.0, les choses changent. Grâce aux blogues tels que Facebook et Twitter des gens s'interrogent, discutent, cherchent des conseils, laissent des commentaires, partagent leurs opinions, etc. Nous sommes dans le royaume de l'interaction, nous sommes présents et nous interagissons avec notre public et notre clientèle.

Dans le contexte des journaux communautaires, nous pouvons parler davantage à nos lecteurs. Avant de lancer dans l'univers des médias sociaux, il faut connaître les outils qui sont à notre disposition et les possibilités qui vous sont offertes. Vous avez l'opportunité de créer un réseau de contacts pour promouvoir et informer, pour mieux connaître vos lecteurs et leurs intérêts, pour recruter de nouveaux collaborateurs ou de nouveaux lecteurs, pour inciter vos membres à appuyer une action, etc. Évidemment, vous n'avez rien à perdre si vous essayez de vous immiscer dans différents réseaux. Pour atteindre le succès, il ne faut pas rester à l'écart. Pourquoi? Parce que le monde du Web évolue rapidement, les grands médias imprimés diminuent leur tirage et leurs parutions chaque jour. Nous sommes en pleine transition. En effet, les journaux imprimés et les médias traditionnels se dirigent rapidement vers le Web. Peut-être est-il temps de faire le premier pas vers le virage Internet. La machine à voyager dans le passé n'est pas une option à envisager!

Quels réseaux sociaux choisir? Le choix est vaste. Il y a des réseaux qui sont exclusivement professionnels (LinkedIn, Viadeo, Ziki) et d'autres qui s'adressent au grand public tout en offrant une possibi-

lité d'usage professionnel (Facebook, My Space, Youtube, Twitter). Une fois la décision prise, prenez votre temps pour vous inscrire, complétez votre profil, commencez à identifier des contacts pertinents et envoyez vos premiers messages d'invitation.

« Rappelez-vous que les réseaux sont comme les parachutes, ils fonctionnent mieux lorsqu'ils sont ouverts ». Sylvie Bédard

Bâtir votre réseau n'est pas évident et cela requiert un certain laps de temps. Il est nécessaire d'être actif, présent, informatif et ouvert à la discussion. Les bénéfices que vous retirerez de vos échanges dépendront de la qualité de vos contributions. Ces échanges et ce partage d'informations favorisent la création d'un climat de confiance qui facilitera ensuite la prise de contacts.

Si vous n'êtes pas prêts à partager ou à échanger, vous pouvez tout simplement mettre vos antennes sur le Web de façon plus passive en écoutant, en évaluant et en naviguant sans port d'attache. Au moins, vous serez présents. Sylvie Bédard, spécialiste en tactiques de marketing interactif grâce aux solutions technologiques, lance ce message: « Rappelez-vous que les réseaux sont comme les parachutes, ils fonctionnent mieux lorsqu'ils sont ouverts ».

Voilà pourquoi depuis le mois de janvier 2011, vous pouvez suivre l'AMECQ sur Facebook et Twitter. Nous expérimentons et nous essayons de trouver une place pour l'Association et les journaux membres dans l'univers médiatique. Nous sommes à repenser le concept de notre site Internet, notre stratégie de communication et désirons trouver une manière peu coûteuse de nous faire connaître. Notre but est d'aller chercher de nouveaux membres, faire la promotion des journaux communautaires, donner le goût aux gens de s'engager auprès des journaux déjà existants ou d'en fonder des nouveaux. C'est une formule déià bien connue, et nous ferons les efforts nécessaires afin d'être accessibles. Suivez-nous! Au plaisir de vous rencontrer dans l'univers des médias sociaux! *

Ana Jankovic



Suivez AMECQ sur Twitter et Facebook!

10 ◆ l'AMECQ*dote* - printemps 2011 ◆ 11

L'AMECQ en bref...

L'AMECQ se penche sur la recommandation no 18 du rapport Payette

e rapport du Groupe de travail sur le journalisme et l'avenir de ✓l'information au Québec intitulé L'information au Québec; un intérêt public (rapport Payette) a été rendu public le 26 janvier 2011. Ce rapport comprend 41 recommandations. L'une d'entre elles, la recommandation no 18, porte sur l'augmentation des ressources allouées aux médias communautaires. Le conseil d'administration de l'AMECQ s'est penché sur l'analyse de cette recommandation.

La recommandation fait état d'une bonification de 10 à 15 % du budget du Programme d'aide au fonctionnement pour les médias communautaires pour permettre les adaptations technologiques, la formation en déontologie et le réseautage avec Télé-Québec visant la création d'un portail commun d'information régionale avec les médias communautaires, coopératifs et indépendants sur le site Web de Télé-Québec. Une étude de faisabilité devrait être réalisée à cet effet et des discussions à ce sujet ont déjà été entamées entre l'AMECQ et Télé-Québec.

En contrepartie d'une bonification du budget, le rapport suggère qu'il y ait une augmentation du nombre d'heures/pages de production d'information locale et régionale. Le conseil d'administration s'oppose à ce règlement. Advenant

qu'une augmentation soit accordée, cette dernière devra faire l'objet d'une entente entre les associations de médias communautaires et le MCCCF.

La recommandation no 18 propose également qu'une enveloppe budgétaire soit réservée au démarrage de nouveaux médias communautaires. Cette recommandation va toutefois à l'encontre du programme d'aide aux médias communautaires. Le conseil d'administration de l'AMECQ serait cependant prêt à la reconsidérer dans l'éventualité où un journal communautaire aurait été publié pendant au moins six mois.

Quant à la proposition qui précise que les médias communautaires reconnus comme des entreprises de presse soient directement admissibles au programme de crédit d'impôt remboursable proposé, il faut savoir que les organismes à but non lucratif ne paient pas d'impôt. De plus, bien que le conseil d'administration soit d'accord avec le fait de faciliter l'embauche de journalistes, cette proposition ne semble pas s'appliquer aux médias communautai-

Le conseil d'administration est tout à fait d'accord avec la proposition qui exige que le gouvernement du Québec veille au respect de sa politique



Dominique Pavette

prévoyant le placement de 4 % de la publicité gouvernementale dans les médias communautaires.

Quant à la proposition qui recommande que soient inclus dans le programme d'aide les médias diffusés uniquement sur Internet répondant aux critères des médias communautaires, cette dernière devra être débattue par l'ensemble des membres de l'Association lors de la journée d'orientation prévue le 15 octobre 2011.

Enfin, le conseil d'administration de l'AMECQ déplore le fait que le Groupe de travail démontre une méconnaissance générale de la presse communautaire et du Programme d'aide au fonctionnement pour les médias communautaires. Il est évident que si les artisans de la presse communautaire et les fonctionnaires du MCCCF avaient été consultés, les recommandations du Groupe de travail dirigé par la professeure Dominique Payette auraient été beaucoup plus efficaces. *

Implication en croissance

Le Stéphanois est ✓de permettre aux citoyens, anciens et nouveaux, jeunes et plus âgés par l'écriture. Sans cette ganismes, etc. contribution, le journal ne

'objectif du journal cipalité nous informe des affaires publiques. La vie chrétienne est aussi mise en lumière. Nous avons les pages de la bibliothèque, de (les jeunes avec beaucoup l'école, des sports, des jeud'expérience!), de pouvoir nes, de l'activité physique, communiquer entre eux la Chronique céleste, les or-

serait que la vitrine d'un Nous avons reçu dernière- noise). L'invitation est donc magasin fermé! Je constate ment une offre très généque depuis quelque temps, reuse. René Grenier (bien de nouvelles personnes se connu de tous) s'est gra- avec René lorsqu'un événemanifestent pour rédiger cieusement offert comme ment mérite d'être partagé des chroniques ainsi que reporter attitré au journal avec la communauté dans des textes opinions sur ce Le Stéphanois. Il offre donc notre journal. qui se passe chez nous et ses services pour couvrir, sur les activités offertes dans au besoin, des activités sté- Comme à chaque année notre communauté. C'est phanoises d'intérêt pour la exactement la raison d'être communauté. Les organis- son assemblée générale andu journal. Gilles Berger mes n'ayant pas de photo- nuelle. C'est donc le mardi nous offre depuis quelques graphes ou d'auteurs béné- 15 mars 2011 à 19 h 30 que années déjà des portraits de voles peuvent faire appel à le conseil d'administration Stéphanoises et Stéphanois ses services. Il propose de a rendu son bilan de l'anque nous découvrons avec couvrir divers sujets, que ce née 2010. Généralement, un grand plaisir. René Du- soit un événement familial plessis nous fait revivre des qu'on désire annoncer à la à notre AGA et je trouve pages d'histoire. La muni- communauté (ex.: noces cela bien décevant. Assis-



d'or) ou une fierté qu'on veut exprimer (fierté stéphalancée, vous pouvez maintenant entrer en contact

en mars, le journal tient peu de gens se présentent

ter à cette réunion d'une durée d'environ une heure est une façon tangible de montrer que la population est fière de son journal et de ses artisans. Savoir que les gens apprécient leur travail s'avère en quelque sorte leur rénumération. C'est aussi lors de cette assemblée que sont remis les prix du journal pour le meilleur reportage ou entrevue, l'opinion du lecteur ainsi que la meilleure photographie. *

Gérard Lévesque Président Journal Le Stéphanois

(la suite de la page 9)

Satisfaction

En conclusion, mentionnons que 46 % des répondants se disent très satisfaits du travail effectué par la

et 3 % n'ont pas répondu.

direction générale de l'As- tion effectués par le conseil sociation, 48 % sont assez d'administration, 57 % sont satisfaits, 3 % peu satisfaits assez satisfaits, 3 % peu satisfaits et 9 % ne savent pas. Dans le même ordre d'idée, Mentionnons également 31 % sont très satisfaits du que plusieurs nous ont fait travail et de la représenta- part de leurs commentaires

et suggestions. Malgré que nous ne puissions pas tous les publiés, sachez qu'ils sont très appréciés et nous vous en remercions. *

Le P'tit Journal de Malartic tient un sondage auprès de ses lecteurs

roduire un journal de qualité est le premier défi que poursuit l'équipe du P'tit Journal de Malartic. Tout au long de l'année, l'équipe du d'appréciation des lecteurs. La communication demeure essentielle et puisque l'opinion des lecteurs compte pour nous, l'équipe un sondage bisannuel. Le sondage permet d'évaluer le taux de satisfaction des lecteurs et prend en compannuel sera offert à un des résultats seront également stimule la réflexion. dévoilés dans le journal.

Le P'tit Journal privilégie la couverture de l'actualité locale et régionale, mais

aborde également des sujets nationaux et internationaux en traitant de leurs répercussions locales. La publication couvre les secteurs de Malartic Rivièrejournal reçoit des messages Héva, Cadillac, Dubuisson et La Motte. Le P'tit Journal priorise également l'expression des gens qui ont peu ou pas accès aux médias traditionnels. Le du P'tit Journal procède à P'tit Journal contribue au développement culturel, social et économique en promouvant les initiatives, les organismes, les causes et te leurs suggestions. À titre les valeurs qui contribuent incitatif, un abonnement au progrès du milieu. Il favorise l'esprit critique sain, répondants au sondage. Les incite à la participation et

> Sans cesse en évolution, les médias écrits doivent relever plusieurs défis, dont celui de s'assurer d'une présence

P'TT JOURNAL

sur le Web. Les statistiques Condition féminine. Dans bilité de changer le format produire un sondage bisandu journal, passer de maga- nuel. De plus, afin de s'anlement connaître l'opinion taire. * de ses lecteurs sur ce sujet.

Le P'tit Journal est membre Coordonnatrice de l'Association des médias Le P'tit Journal de Malartic écrits communautaires du Québec. Il reçoit le soutien du ministère de la Culture, des Communication et de la

démontrent l'importance le plan triennal, le journal pour les médias écrits com- a identifié plusieurs objecmunautaires de s'immiscer tifs: publier au moins un dans le monde du Web, article par mois concernant sans toutefois abandonner les dossiers d'information la copie papier hebdoma- des municipalités de notre daire. L'équipe travaille sur secteur, donner une tribune ce dossier et étudie la possi- aux élèves du secondaire et zine à tabloïd, et d'utiliser crer dans sa collectivité, le du papier recyclé avec de la journal organise annuellecouleur. L'équipe veut éga- ment La Fête communau-

Louise Leboeuf



l'AMECQdote est distribué par courriel quatre fois par année aux membres et sympathisants.

Rédacteur en chef: Yvan Noé Girouard Mise en pages: Ana Jankovic **Correction: Anne Dauphinais**

> 140, rue Fleury Ouest Montréal (Québec) H3L 1T4 Tél.: 514383-8533 1 800 867-8533 Téléc.: 514 383-8976 medias@amecq.ca www.amecq.ca

Conseil d'administration

Président:

Daniel Pezat, Le Reflet, Lingwick

Secrétaire:

Yvan Noé Girouard, directeur général

Abitibi-Témiscamingue/Outaouais: Jocelyne Mayrand, vice-présidente, Ensemble pour bâtir, Évain

Capitale-Nationale/Saguenay-Lac-Saint-Jean/Mauricie: Richard Amyot, trésorier. Le Lavalois, Sainte-Brigitte-de-Laval

Montréal/Laval/Laurentides/Lanaudière: Vincent di Candido, Échos Montréal

Chaudière-Appalaches:

Guylaine Hudon, Le Hublot, L'Islet

Estrie/Centre-du-Québec/Montérégie: Annie Forest, Entrée libre, Sherbrooke

Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord: Yvan Roy, L'Épik, Cacouna

L'Association des médias écrits outien du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec

